

## DECLARATION LIMINAIRE CTP DU 18/01/2010

### **Monsieur le Président**

Nous voilà dans une situation exceptionnelle, où les agents viennent de prendre la parole avant l'ouverture de ce CTP.

Ils ont tous exprimé directement ce que d'ordinaire les militants Force Ouvrière vous disent.

Ce qui nous met en colère, c'est la justification des suppressions d'emplois, par un habillage discutable.

Prenons l'exemple des suppressions d'emplois en Conservation des Hypothèques.

Elles sont justifiées par des gains de productivité, liés à la modernisation du travail.

Personne ne peut préjuger de l'évolution du marché immobilier.

Si celle-ci nécessitait plus d'emplois, on a déjà décidé des suppressions.

Avec la loi sur la mobilité forcée, le recours à l'intérim, est désormais possible.

Voilà donc votre solution pour se rattraper de suppressions décidées trop hâtivement.

Pour la filière fiscale certaines suppressions d'emplois sont fléchées par la Direction Générale.

Il n'y a plus rien à discuter dans le CTP.

Pour la filière Gestion Publique, la logique de l'ORE, dégage des marges de manœuvre, mais conduit à des arbitrages subjectifs et à un débat sans fin.

Cet après-midi, le Bureau Départemental de la Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIERE, se réunit.

La question de la GREVE INTERPROFESSIONNELLE est clairement posée.

Il ne s'agit pas de savoir s'il faut la faire, mais de décider du moment où nous la lancerons.